



MUNICIPALITE  
DE  
PREVERENGES

1028 Préverenges, le 30 août 2017

## AVIS D'ENQUÊTE

La Municipalité de Préverenges, se conformant aux dispositions des articles 13 LRou (loi sur les routes du 10 décembre 1991) et 57 LATC (loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985), soumet à l'enquête publique du **1<sup>er</sup> septembre 2017 au 2 octobre 2017** inclusivement, le projet suivant :

### **Réaménagement routier de l'avenue de Croix-de-Rive** Mise en place d'îlots paysagers et dispositifs d'évitement

Le dossier, établi par les bureaux Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA à Yverdon et l'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl à Lausanne, est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité dans le délai d'enquête.

LA MUNICIPALITE